



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Consulat d'Algérie à Nantes

قنصلية الجزائر بنانت

Nantes, le 05 mars 2024

Communiqué



Le Consulat d'Algérie à Nantes informe les ressortissants algériens établis dans sa circonscription consulaire que l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) a récemment procédé au lancement officiel de la plateforme numérique de l'investisseur, laquelle est accessible sur le site web de l'Agence:

<https://aapi.dz/>

Conformément à l'article 23, de la Loi 22-18 du 24/07/2022 relative à l'investissement, cette plateforme dont la gestion est confiée à l'AAPI vise à offrir toutes les informations nécessaires, qui concernent notamment, les opportunités d'investissement en Algérie, l'offre foncière, les incitations et les avantages liés à l'investissement ainsi que les procédures y afférentes.